

---

## Programme de Formation

---

# Maitriser la gestion de la solvabilité et des fonds propres

### Organisation

---

**Début :**

**Fin :**

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** À distance

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

- Actuaires.
- Gestionnaires de risques.
- Responsables financiers des entreprises d'assurance.
- Contrôleurs de gestion.
- Professionnels de la finance, de l'assurance, et tout acteur impliqué dans la gestion des fonds propres.



#### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre les concepts de solvabilité et de fonds propres.
- Être capable d'analyser et d'optimiser le SCR.
- Appliquer des outils financiers pour renforcer la solidité financière de l'entreprise.



#### **Description**

##### **Session 1 – Pilotage de la solvabilité et calculs prudentiels**

- 1. Cadre général**
  - Définition du SCR, MCR et fonds propres éligibles
  - Interprétation du ratio de couverture
- 2. Pilotage du SCR**
  - Décomposition : souscription, marché, contrepartie, opérationnel
  - Focus sur le SCR souscription : calcul sur 12 ou 14 mois
  - Impacts des hypothèses et saisonnalité
- 3. Gestion dynamique**
  - Suivi trimestriel, stress tests, intégration ORSA
- 4. Atelier – Lecture d'un tableau de solvabilité**
  - Identification des leviers de renforcement

##### **Session 2 – Optimisation des fonds propres et leviers financiers**



1. **Structure et qualité des fonds propres**
  - Tier 1, 2, 3 – critères d'éligibilité et contraintes
  - Émission de titres subordonnés
2. **Outils d'optimisation**
  - Réassurance, partenariats, placements
  - Alignement entre stratégie et profil de risque
3. **Gestion prospective et communication**
  - Planification des besoins en capital
  - Dialogue avec l'ACPR et reporting
4. **Atelier – Plan de renforcement du ratio SCR**
  - Non-conformité : quelles conséquences ?
  - Leviers à court et moyen terme, impact sur la rentabilité



### **Prérequis**

- Connaissances de base en assurance et finance.
- Familiarité avec les concepts réglementaires (Solvabilité 2).



### **Modalités pédagogiques**

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier

l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un certificat de réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.



### **Informations sur l'admission**

**Inscriptions** : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à [formation@ugm-opera.fr](mailto:formation@ugm-opera.fr) jusqu'à trois jours avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

**Conditions d'Annulation** : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



### **Informations sur l'accessibilité**

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse [handicap@ugm-opera.fr](mailto:handicap@ugm-opera.fr)